

---

Lettre des représentants Pinet aîné et Cavaignac, en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, lue par Barère lors de son rapport, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)  
Jacques Pinet, Jean-Baptiste Cavaignac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pinet Jacques, Cavaignac Jean-Baptiste. Lettre des représentants Pinet aîné et Cavaignac, en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, lue par Barère lors de son rapport, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 650-652;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_35325\\_t1\\_0650\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35325_t1_0650_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Chambre haute : « On dit que les troupes françaises n'ont pas de discipline; mais Brunswick et Wurmsér pourraient vous en donner des nouvelles ».

Citoyens, que de vertus rassemblées dans cette action des soldats prisonniers! l'amour de la patrie, la défense de la république, la bravoure française et l'obéissance aux lois! Quels soldats que ceux qui sortent des prisons pour vaincre, et qui reprennent l'ordre de la loi après la victoire! Représentants du peuple, la république est affermie dans toutes les âmes; on se dévoue pour elle, et on obéit à ses lois, et c'est du milieu des camps que sortent ces grands exemples.

Demandez à ceux qui ont vu les prisonniers volant à la victoire; demandez-leur si les républicains français aiment la gloire et défendent leur patrie!

Vous verrez enfin dans les dépêches que les soldats blessés ne pensent pas à leurs maux, et ne s'occupent que de la république et des représentants du peuple.

« Dites à la Convention que nous sommes dignes d'elle ». Citoyens, voilà l'esprit des armées françaises; complétez la tâche que ces paroles vous imposent: oui, nous serons dignes de la république et de ses défenseurs! Voici les nouvelles (1).

[Les repr. près l'A. des Pyr.-occident. au C. de S.P. Chauvin-Dragon, 18 pluiv. II]

« Citoyens collègues,

Nous vous adressons le rapport du général de division Frégeville, que le général en chef de cette armée nous a remis. Vous y verrez que la journée d'hier est une des plus glorieuses pour les armées de la république, et l'Espagnol peut la compter au nombre de celles où il a fait la plus terrible épreuve de la valeur des soldats français. Il nous a vivement attaqués sur tous les points. Il était six heures du matin. Le combat a duré plus de huit heures, et, malgré un nombre double du nôtre, malgré le feu le mieux soutenu, notre armée a été victorieuse, et l'ennemi a fui devant elle. Il n'est pas un soldat qui n'ait fait des prodiges de valeur: tous ont montré une intrépidité éclatante. Il fallait, pour en avoir l'idée, les voir se replier à propos pour fondre avec plus d'impétuosité sur les formidables colonnes de l'ennemi. Les bataillons semblaient se multiplier par leurs mouvements rapides. L'artillerie les secondait de sa précision ordinaire. La mitraille a renversé des rangs entiers d'esclaves. Quatre de leurs régiments arrivaient de Toulon: Caro voulait essayer apparemment s'ils seraient plus heureux dans les Pyrénées; mais là, comme au Port-de-la-Montagne, ils ont trouvé d'indomptables républicains qui leur ont donné une leçon nouvelle. Trois de ces régiments ont été dispersés comme la poussière. Le quatrième est, dit-on, totalement détruit: c'était le régiment irlandais d'Ultonia. (Applaudissements.)

(1) *Mon.*, XIX, 459; *Débats*, n° 512, p. 367. Mention dans *J. Perlet*, n° 509; *Batave*, n° 363; *Audit. nat.*, n° 508; *J. Sablier*, n° 1138; *Ann. patr.*, n° 408; *Rep.*, n° 55; *J. Lois*, n° 503; *J. Fr.*, n° 507 *Mess. soir.*, p. 544; *M.U.*, XXXVI, 398; *J. Paris*, n° 409; *J. univ.*, n° 1542-43.

Vous trouverez dans le rapport des généraux les détails de cette brillante journée. Nous nous bornons à vous citer quelques traits d'héroïsme qui la rendent plus glorieuse encore.

Aux premiers coups de canon qui se sont fait entendre, tous les prisonniers près le tribunal militaire de Chauvin-Dragon ont fait presser le général de leur donner la permission d'aller combattre. Leur prière était si vive et si souvent réitérée qu'ils ont obtenu cette permission. L'un d'eux était officier; il se présente à leur tête, il répond de tous, et tous jurent de vaincre. Arrivés au champ de bataille, ils sont en effet vainqueurs; et, pour accomplir leur serment, ils reviennent, déposent leurs armes, rentrent dans les prisons et reprennent leurs fers. (Applaudissements.)

Ce double trait de courage et de loyauté nous a paru sublime; nous nous sommes rappelé qu'il était dans les principes de la Convention nationale de récompenser la vertu, pour en propager l'exemple. Afin de remplir à cet égard ses intentions, nous avons chargé le tribunal de nous présenter la liste des prisonniers, et des délits dont on les accuse, et nous rendrons solennellement la liberté aux moins coupables, en récompense de leur dévouement.

Cette vertu est commune à tous les soldats français; sans se communiquer, ils suivent la même impulsion. Plusieurs d'entre eux étaient enfermés au fort Socca pour quelques fautes de discipline; ils voulaient également courir à l'ennemi; ils suppliaient, ils pleuraient, ils menaçaient; le commandant du fort, pour les retenir, a été obligé de faire lui-même sentinelle à la porte. Plusieurs se sont arrachés les cheveux de désespoir. Comme leurs fautes à tous étaient légères, nous leur avons fait rendre la liberté. Mais ils ont toujours des regrets; ils disent qu'ils auraient acheté volontiers d'un mois de captivité le plaisir de combattre hier avec leurs frères.

Des recrues nouvellement arrivées étaient sans armes; elles ne devaient pas combattre; elles s'indignaient de leur inaction. Savez-vous ce qu'elles ont fait pour en sortir? Elles se sont armées de bâtons, et ont chargé l'ennemi avec autant de valeur que le reste de l'armée.

Il n'appartient sans doute qu'à des républicains de donner cet exemple.

Les habitants de Chauvin-Dragon ont tout fait pour secourir les blessés; peu le sont dangereusement. La société populaire a choisi plusieurs de ses membres pour veiller auprès d'eux et panser leurs blessures.

Nous avons visité l'hôpital. Nous voulions consoler ces braves soldats; mais ils n'en avaient pas besoin. Ils ne nous demandaient que de leur serrer la main et de bénir avec eux la république. Ils étaient satisfaits, la joie la plus pure était exprimée dans tous leurs traits; ils oubliaient leurs souffrances; ils jouissaient de la victoire. Il serait difficile de savoir s'ils montraient plus de courage sur le champ de bataille que sur le lit de la douleur. L'un nous disait: « Que ma blessure est honorable! qu'on enviera mon sort! » Un autre: « Dites à la Convention que nous sommes dignes d'elle ». Un troisième, trompette au 18<sup>e</sup> régiment de dragons, dont la cuisse était emportée par un boulet, riait encore de la fuite des Espagnols, et se félicitait de mourir pour la patrie. Un

quatrième, sergent au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied, que nous voulions distraire des approches de la mort, nous répondait en souriant : « Ne cherchez pas à me rassurer; je sais que je vais mourir, mais c'est avec autant de plaisir que j'allais autrefois à une noce ». Tous, en un mot, étaient des héros; tous se faisaient admirer également. Nous en avons été touchés jusqu'aux larmes. Nous avons donné des ordres précis pour qu'en eût le plus grand soin. Nous verrons par nous-mêmes s'ils sont exécutés.

Tous les corps de l'armée, tous les généraux, se sont distingués dans cette affaire. Frégeville leur a donné l'exemple du courage; aussi a-t-on vu le général et les soldats se donner mutuellement des éloges également mérités.

Qu'on ne dise donc plus maintenant que l'armée des Pyrénées-Occidentales est inactive et hors d'attaque.

Cette journée a prouvé que, sans l'intrépidité des républicains qui la composent, l'ennemi, très supérieur en nombre, pouvait pénétrer jusqu'aux portes de Bayonne et nous faire éprouver des pertes irréparables (1).

PINET aîné, CAVAIGNAC.

[Arnaudat au chef de l'état-major Laroche, Ascain, 17 pluv. II]

« Vive la république ! mon cher général, et vive le pas de charge ! Je ne te dis rien de l'entrée dans Sare des colonnes espagnoles qui n'ont pas voulu entrer en danse avec nous. Je les ai tâchées du côté de Bera; ils étaient seulement au nombre de seize à dix-huit cents hommes. Le commandant des chasseurs des Montagnes a vu encore quelques détachements de leurs troupes filer dans un bois entre le ravin qui sépare leurs derniers retranchements, et cela à l'entrée de la nuit.

Voyons ce qu'ils oseront. Tu le sais, nous sommes si peu ! mais enfin le courage suppléera au nombre. Si monsieur Caro se présente demain, notre audace l'étonnera, j'espère.

P.S. Le général Duprat m'écrit à l'instant que les maisons brûlées à Sare s'élèvent à trente et que le reste eût subi le même sort s'il ne s'y était porté en forces ».

ARNAUDAT.

P.c.c. MULLER (général command' en chef),  
CAVAIGNAC, PINET aîné.

[Le g<sup>al</sup> de division, command' celle du centre, au command' en chef de l'A. des Pyr.-Occid.; Baugard (ci-dev' St-Pée), 12 pluv. II]

« Citoyen général, mes patrouilles ordinaires ont été attaquées ce matin, à huit heures, en avant de Sare, vis-à-vis la gorge de Bera, par un corps composé d'infanterie et de cavalerie infiniment supérieur en nombre, et forcées de se retirer en arrière le village, pour prendre l'avantage du terrain; cette espèce d'avant-garde a été suivie d'une colonne d'infanterie d'environ deux

mille hommes qui se sont déployés sur le plateau qui commande Sare, d'où, à la faveur d'un feu très vif, ils ont incendié environ trente maisons éparses et hors de protection; je m'y suis porté aussitôt qu'il a été possible, et les braves chasseurs des Montagnes les ont chassés comme des gueux; nous les avons suivis jusqu'à la gorge; j'ai laissé quatre compagnies dans le village, avec quelques républicains en position de faire un très bon effet. Nous n'avons perdu personne ».

DUPRAT.

P.c.c. MULLER (général command' en chef).

P.S. Je suis informé que le général de brigade Castelverd, qui est à Ainhoa, a attaqué l'ennemi par le flanc, ce qui l'a obligé à la retraite.

P.c.c. CAVAIGNAC, PINET aîné.

[Le g<sup>al</sup> de brigade, chef de l'état-major de l'A. des Pyr.-Occident., au C. de S.P., Chauvin-Dragon, l'an II]

« La journée du 17 pluviôse, citoyens représentants, dont le général de l'armée vous fait passer les détails, est belle, glorieuse et honorable; elle prouve ce que peut le courage lorsqu'il est animé par le sentiment sublime de la liberté et de l'égalité. Quinze mille Espagnols se sont présentés au point du jour, avec beaucoup d'artillerie et de cavalerie; ils ont forcé nos avant-gardes à se replier, ont enlevé deux de nos postes, et fait du chemin en peu de temps; mais certes le pas de charge et l'ardeur inconcevable de nos soldats les ont forcés bientôt à rétrograder et à faire une retraite honteuse et humiliante.

Vive la république ! vive le pas de charge ! »

LAROCHE (1).

[Rapport du c<sup>n</sup> Henry Frégeville, g<sup>al</sup> de d<sup>an</sup>, au g<sup>al</sup> Muller. Chauvin-Dragon, 17 pluv. II]

« Nous avons été attaqués ce matin par les Espagnols; ils ont commencé par forcer le poste du Rocher, ainsi que celui du Calvaire; ils ont marché ensuite sur cinq colonnes. Celle qui a forcé le poste du Rocher s'est mise en bataille sur le Calvaire, et est restée là. Une seconde colonne marchait par le dos d'âne sur les deux mamelons, et avait l'air de se diriger sur Urrugne. Une troisième venait de la montagne de Louis XIV, et s'est dirigée vers la Croix-des-Bouquets. La quatrième a marché sur le Café-Républicain; la cinquième s'est portée sur le plateau en avant d'Hendaye. Tous nos avant-postes, attaqués par des forces si considérables, ont été obligés de se replier, car j'évalue le nombre des Espagnols qui ont marché à quatorze ou quinze mille hommes. Il me paraît que leur projet était de brûler nos baraques du camp des Sans-Culottes. Tout le feu de leurs obusiers et de leurs mortiers a été dirigé là-dessus. A la droite ils ont mis la plus grande opiniâtreté à vouloir la forcer. A la gauche ils sont venus jusqu'à la redoute de la Liberté. Deux fois ils ont tenté de l'emporter de vive force, deux fois ils ont été repoussés par nos braves républicains de la manière la plus brillante.

(1) Mon., XIX, 459; Débats, p. 367-68.

(1) P.V., XXXI, 218 à 221; B<sup>an</sup>, 24 pluv.; Mon., XIX, 459; Débats, n° 512, p. 369; C. Eg., n° 545; AULARD, Recueil des Actes..., X, 742. Mention ou extraits dans J. Fr., n° 508; F.S.P., n° 225; J. Mont., n° 92; C. univ., 24 pluv.; M.U., XXXVI, 409-10.

Le feu a été général depuis sept heures du matin jusqu'à midi, et sur la gauche il était encore très vif à deux heures; mais dès midi le général espagnol a fait donner le signal de retraite. Il nous a été impossible de poursuivre les ennemis dans leur retraite, au centre et à la droite, vu le peu de forces que j'y ai. A la gauche ils ont été poursuivis par nos grenadiers, et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon de la 5<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, jusque sous le feu de leurs batteries. Je ne saurais donner assez d'éloges à nos braves frères d'armes et à la manière dont a été servie l'artillerie.

Je ne puis te laisser ignorer que le brave Moncey, qui est malade depuis quinze jours, et qui devait demain se faire transporter sur les derrières, a oublié son mal pour se rendre à son poste, où il a fait merveille, ainsi que Jacob Roucher, commandant des grenadiers. Lespinasse, ainsi que Vernier, ont donné l'un et l'autre des preuves de la plus grande intelligence et de la bravoure la plus froide. Le second bataillon du Tarn et les chasseurs des Montagnes, sous les ordres de Castelverd, se sont battus avec le plus grand courage. Te parler de La Tour-d'Auvergne serait te dire qu'il s'est conduit à son ordinaire.

Je crois que cette bataille est une des plus glorieuses pour les armes de la république qu'il y ait eues dans cette partie. Le feu a été continuellement si vif que je n'en avais pas entendu de pareil depuis la bataille de Jemappes. J'évalue notre perte à 60 ou 80 morts. Nous avons 155 blessés; mais il n'y en a qu'une quinzaine qui le soient grièvement. Je ne puis dire au juste quelle est la perte des ennemis; mais j'oserais parier que, tués ou blessés, ils ont douze cents hommes hors de combat. Ils ont en outre le régiment d'Ultonia excessivement maltraité. Un déserteur espagnol a dit que ce régiment avait été quasi détruit. J'ai vu un de nos boulets emporter un officier suivi par deux ordonnances, que je crois être un officier supérieur, peut-être même un officier-général.

Quand les rapports de tous les commandants me seront arrivés, je t'en enverrai un plus détaillé; mais presque tous nos blessés ne cessaient de crier, quand on les emportait, *vive la république!* Tâche de me donner un peu plus de forces le plus tôt que tu le pourras. Si j'avais eu les deux demi-brigades qui sont parties d'ici, je crois qu'il nous aurait été facile, en poursuivant les Espagnols, de leur détruire en entier la colonne de droite.

Le général Lachapelette m'a fait dire qu'il y avait deux colonnes, l'une dans la gorge de Jalimont, et l'autre dans celle de Bera; qu'elles étaient ventre à terre, mais qu'il avait tout préparé pour, au camp de gauche, les bien recevoir, si elles s'y présentaient. Je recueillerai tous les traits de bravoure les plus marquants, et je t'en instruirai; mais si je te mandais seulement ceux que j'ai vus moi-même, je ne finirais pas.

Henri FRÉGEVILLE.

P.c.c. MULLER, CAVAINAC, PINET aîné (1).

(1) P.V., XXXI, 221 à 224; *Mon.*, XIX, 459; B<sup>in</sup>, 24 pluv.; *Débats*, p. 371-72; *Ann. patr.*, n° 409; *J. Paris*, n° 410. Mention ou extraits dans *C. univ.*, 25 pluv.; *J. Mont.*, n° 93.

BARÈRE. Quelle est donc cette armée qui a fait reculer les hordes nombreuses de l'Espagne, qui s'est emparée du champ de bataille des Castillans, qui les a forcés à repasser la Bidasoa, et qui a abattu douze à quinze cents de ces esclaves royaux?

Est-ce l'armée des Pyrénées-Orientales qui est renforcée par l'armée victorieuse de Toulon, et qui est forte de 60 000 hommes? Non, citoyens, c'est l'armée des Pyrénées-Occidentales, qui vient de fournir à la Vendée 3 000 hommes des plus disciplinés, et qui a envoyé, il y a trois semaines, 7 000 hommes à l'armée qui est devant Perpignan.

Espérons que l'armée des Pyrénées-Orientales sentira bientôt l'exemple qui lui est donné par celle des Pyrénées-Occidentales; les républicains sont solidaires de gloire. (*On applaudit.*)

Votre comité vous propose le décret suivant: (1)

« La Convention nationale, après avoir entendu son comité de salut public, décrète:

La conduite honorable de l'armée des Pyrénées-Occidentales sera honorablement inscrite dans le procès-verbal et dans le Bulletin. Les dépêches de l'armée des Pyrénées-Occidentales seront imprimées sans délai et envoyées aux armées de la République (2).

## 72

Le même membre [BARÈRE] propose des mesures pour l'impression du bulletin des lois; ces mesures sont adoptées ainsi qu'il suit: (3)

BARÈRE annonce que l'institution nationale pour l'envoi des lois s'organise journellement; qu'il lui a été assigné pour local le ci-devant hôtel de Montmorency, et les deux qui l'avoisinent, trois propriétés nationales. On a pris déjà les mesures qui n'avoient pas besoin d'être décrétées. En voici une qui devoit l'être (4).

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète:

« Art. I. La disposition de la loi du 27 frimaire, qui ordonnait la vente des presses d'imprimerie qui se trouvent aux quatre succursales de la loterie nationale, établies à Commune-Affranchie, Bordeaux, Lille et Nancy, est révoquée.

« Le ministre de l'intérieur donnera des ordres afin que ces presses soient transportées à Paris et mises à la disposition de la commission de l'envoi des lois.

« II. La Trésorerie nationale tiendra à la disposition de cette commission jusqu'à concurrence de 1 million 500 000 liv., pour être employées d'après le tableau par aperçu annexé au présent décret.

« III. Tous les fondeurs de caractères dans la commune de Paris sont mis en réquisition pour

(1) *Mon.*, XIX, 459.

(2) P.V., XXXI, 224.

(3) P.V., XXXI, 225.

(4) *Débats*, n° 512, p. 373.